



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIERES
Séance du 5 mars 2026

Le cinq mars deux mille vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Stéphane ENTÈME, Maire.

Date de convocation : 27/02/2026

Nombre de membres en exercice : 13 - Présents : 11 - Votants : 13

Présents : M Stéphane ENTÈME, Maire, Mme Françoise MÉNARD, M Benoît COUTEAU, M Vincent CAILLÉ, Mme Sylvie CHATELLIER adjoints au Maire, M. Pascal BOUTON, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, M Sébastien BESSON, Mme Hélène QUÉMÉRÉ, M Richard LOPEZ, M Rodolphe BORRÉ

Absents excusés : Mme Servane CHESNEAU (pouvoir donné à Mme Hélène QUÉMÉRÉ)
Mme Gwladys ROUSSEAU (pouvoir donné à Mme Françoise MÉNARD)

Secrétaire de séance : M Rodolphe BORRÉ

2026-03-05-007 – Budget 2026

Considérant les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Considérant l'instruction budgétaire M57,

Le budget primitif de la commune est présenté lors de la séance du conseil municipal par Rodolphe Borré tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous :



FONCTIONNEMENT	RAR 2025	Propositions BP 2026	BP 2026 TOTAL
Dépenses de gestion		2 264 610 €	2 264 610 €
011 - Charges à caractère général		515 613 €	515 613 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés		1 498 792 €	1 498 792 €
65 - Autres charges de gestion courante		248 071 €	248 071 €
014 - Atténuations de produits		2 134 €	2 134 €
Recettes de gestion		2 653 546 €	2 653 546 €
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses		464 313 €	464 313 €
73 - Impôts et taxes		72 887 €	72 887 €
731 - Impositions directes		1 010 999 €	1 010 999 €
74 - Dotations et participations		1 024 030 €	1 024 030 €
75 - Autres produits de gestion courante		46 317 €	46 317 €
013 - Atténuations de charges		35 000 €	35 000 €
Soldes financiers et spécifiques		-56 500 €	-56 500 €
66 - Charges financières		42 000 €	42 000 €
67 - Charges spécifiques		0 €	0 €
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		14 500 €	14 500 €
76 - Produits financiers		0 €	0 €
77 - Produits spécifiques		0 €	0 €
78 - Reprises		0 €	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 321 110 €	2 321 110 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 653 546 €	2 653 546 €
023 - Virement à la section d'investissement		663 330 €	663 330 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté		640 326 €	640 326 €
Total des dépenses de fonctionnement		2 984 439 €	2 984 439 €
Total des recettes de fonctionnement		3 293 872 €	3 293 872 €

INVESTISSEMENT	RAR 2025	Propositions BP 2026	BP 2026 TOTAL
Total des dépenses réelles d'investissement	58 869,78 €	1 540 967 €	1 599 837 €
Dépenses d'équipement	58 869,78 €	638 486 €	697 356 €
20 - Immobilisations incorporelles	2 400,00 €	230 €	2 630 €
21 - Immobilisations corporelles	55 569,78 €	111 402 €	166 972 €
23 - Immobilisations en cours	900,00 €	526 854 €	527 754 €
Dépenses financières		902 481 €	902 481 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves		4 200 €	4 200 €
13 - Subventions d'investissement reçues		0 €	0 €
204 - Subventions d'équipement versées		0 €	0 €
16 - Emprunts et dettes assimilés		898 281 €	898 281 €
Total des recettes réelles d'investissement	586 913,27 €	1 873 353 €	2 460 266 €
Recettes d'équipement	586 913,27 €	314 200 €	901 113 €
13 - Subventions d'investissement reçues	586 913,27 €	74 200 €	661 113 €
16 - Emprunts et assimilés		240 000 €	240 000 €
Recettes financières		1 559 153 €	1 559 153 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves (I\I total y/c 1068)		281 060 €	281 060 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		995 715 €	995 715 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations		282 378 €	282 378 €
001 - Déficit d'investissement reporté		1 523 759 €	1 523 759 €
021 - Virement de la section de fonctionnement		663 330 €	663 330 €
Total des dépenses d'investissement	58 870 €	3 064 726 €	3 123 596 €
Total des recettes d'investissement	586 913 €	2 536 683 €	3 123 596 €



Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le budget de la commune tel que présenté en sur-équilibre pour la section de fonctionnement à hauteur de 309 433 €,
- Approuve le budget de la commune tel que présenté à l'équilibre pour la section d'investissement.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Registre certifié conforme,

Le secrétaire de séance
Rodolphe BORRE

Le Maire
Stéphane ENTÈME